

Braccio, Nadia

De: Greffe
Objet: TR: Réponses DDR 10 et preuve complémentaire - Cause tarifaire 2019-2020 Ph. 3 - R-4076-2018

De : Dubois, Véronique
Envoyé : 21 janvier 2020 12:33
À : 'Locas Vincent' <vincent.locas@energir.com>
Objet : RE: Réponses DDR 10 et preuve complémentaire - Cause tarifaire 2019-2020 Ph. 3 - R-4076-2018

Cher confrère,
La Régie de l'énergie (la Régie) accuse réception de votre courriel relatif à la date et surtout à l'heure de dépôt des réponses de Énergir à la demande de renseignements no. 10 (DDR 10) de la Régie ainsi que de la preuve complémentaire relative aux phases 3A et 3B du dossier mentionné en objet.
Nous confirmons, par la présente, que la Régie attendra ces documents **au plus tard à 16h le 22 janvier 2020**.
J'espère le tout conforme.
Salutations,

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie et responsable des communications
Régie de l'énergie
514 873-3303
veronique.dubois@regie-energie.qc.ca

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

La présente communication est destinée à l'usage exclusif de la personne ou de l'entité à qui elle est destinée et son contenu peut être de nature confidentielle et être protégée par la Loi. Toute autre personne qui la reçoit est par les présentes avisée qu'il est strictement interdit de la diffuser, la distribuer ou la reproduire en tout ou en partie et est priée d'aviser immédiatement l'expéditeur par le retour d'un courriel électronique et de détruire le message original.
Merci